

Ecole et collectivités territoriales : nouveaux enjeux, nouveaux défis.

À l'occasion de son 30^e colloque national, l'AFAE, lieu de libres discussions et véritable laboratoire d'idées, se propose d'approfondir la question des rapports entre l'École et les collectivités territoriales : bilans, premiers éléments de réponse, nouvelles questions, nouveaux enjeux, nouveaux défis, nouvelles perspectives.

Est-on au clair sur le partage des responsabilités avec les collectivités territoriales ? Jusqu'à quel point et dans quelle direction cette évolution va-t-elle se poursuivre ? À l'heure de la remise en question de la carte scolaire dans la majorité des pays de l'OCDE, comment sont gérées en France les inégalités : inégalités territoriales d'une part, inégalités sociales et scolaires de l'autre ? Les collectivités répondent-elles mieux à ces questions que l'État ? Quelles interventions souhaiter des collectivités pour réduire les inégalités sociales ? Et quelles actions attendre de l'État pour réduire les inégalités territoriales ?

La décentralisation a changé le rôle des partenaires éducatifs : en quoi a-t-elle modifié les responsabilités du chef d'établissement et produit-elle un nouveau type de manager ? En quoi la décentralisation, son acte II et le transfert des techniciens ouvriers de service (TOS), modifient-ils le rôle des gestionnaires d'EPLE ?

Si chaque EPLE est lié à l'État et à une collectivité territoriale, peut-on pour autant en déduire qu'il est sous une double tutelle ? Les EPLE ont mis plus de vingt ans à s'approprier, non sans mal, les démarches de projet. Ils doivent aujourd'hui signer un contrat d'objectif avec l'État et une convention avec leur collectivité de rattachement. Quelles nouvelles pratiques voit-on émerger ? Comment et à qui les collectivités demandent-elles des comptes sur les résultats ? À quelles évaluations procèdent-elles déjà et quelles extensions envisagent-elles ? Vers quel nouveau paysage se dirige-t-on ?

La région a la maîtrise du plan régional de formation professionnelle (PRDFP) et intervient dans sa mise en œuvre effective. Quelles sont les incidences sur la formation initiale et continue dispensée dans les lycées professionnels ? Quelle approche territoriale des formations discerne-t-on, notamment dans le rapport à l'emploi et l'insertion professionnelle ?

Nous avons choisi de donner la parole à des cadres de l'Éducation nationale, mais aussi à des responsables issus de conseils régionaux, de conseils généraux et de municipalités. Ils sont devenus par les lois de décentralisation de véritables partenaires du système éducatif et souhaitent maintenant davantage en termes de gouvernance : devenir des parties prenantes. Le point de vue d'homologues internationaux viendra enrichir les débats. Ces voix diverses permettront d'aborder le thème des rapports entre l'École et les collectivités territoriales dans toute sa richesse et sa complexité.

Outre l'assemblée générale annuelle de l'association qui se tiendra à cette occasion et nous donnera l'opportunité de présenter à nos adhérents nos récentes réalisations et nos ambitieux projets, ce colloque nous permettra de fêter le 30^e anniversaire de notre association et d'en réaffirmer l'identité, les valeurs et les objectifs pour demain.

Alain Bouvier

Membre du Haut Conseil de l'Éducation
Président de l'AFAE

Ecole et collectivités territoriales : nouveaux enjeux, nouveaux défis

**XXX^e colloque national
de l'Association française
des administrateurs de l'Éducation**

4, 5 et 6 avril 2008 à Nantes

AFAE
28 rue du Général Foy, 75008 Paris
<http://perso.wanadoo.fr/afae/>

Les ateliers

- 1. Collectivités territoriales, éducation et pédagogie**
François Jollivet, *directeur éducation au conseil général du Val d'Oise*; Joël Lesueur, *conseiller du recteur pour la pédagogie au rectorat de Rennes*; Patrick Mareschal, *président du conseil général de Loire Atlantique*.
- 2. Décentralisation et inégalités**
Marc Ficher, *directeur éducation au conseil régional de Poitou-Charentes*; Guy Soudjian, *proviseur au Mans*
- 3. Evolution des fonctions d'encadrement**
Yves Dutercq, *professeur à l'université de Nantes*; Philippe Tournier, *proviseur*; Richard Townsend, *consultant en Angleterre*
- 4. Gestionnaires et décentralisation**
Guy Waïss, *secrétaire général de l'académie de Montpellier*; Jean-Pierre Gauthereau, *adjoint au directeur éducation et jeunesse au conseil général de l'Oise*
- 5. EPLE: deux tutelles?**
Rémy Sueur, *directeur éducation au conseil régional de Basse Normandie*; Chantal Lebastard, *Proviseure à Cherbourg*
- 6. Projets, contrat d'objectifs des établissements et décentralisation**
Jean-Paul Delahaye, *inspecteur général de l'Éducation nationale*; Pierre Carbajo, *proviseur*; Hugues Draelants, *Sciences Po Paris*
- 7. Les collectivités en attente de résultats**
Jean-Charles Ringard, *directeur éducation au conseil régional des Pays de la Loire*; Dominique Barnichon, *Mission de suivi des performances académiques, DGESCO, ministère de l'Éducation nationale*.
- 8. Décentralisation et formation professionnelle**
Éric Verdier, *CNRS*; Paul Quenet, *DAFCO, Caen*
- 9. Quelles évolutions souhaitables et possibles de la décentralisation**
André Legrand, *professeur des universités*; Sylvie Cotillot, *vice-présidente éducation au conseil régional de Champagne-Ardenne*
- 10. Planification, sectorisation, affectation des élèves: quel rôle pour l'Etat et les collectivités territoriales?**
Nathalie Mons, *professeur des universités*; Patrick Mellon, *inspecteur d'académie adjoint du Nord Pas de Calais*

Les textes de problématique des ateliers sont, de même que toute information concernant le colloque, en ligne sur le site perso.wanadoo.fr/afae/

Pour s'inscrire: Utiliser la fiche d'inscription présente dans le n° 4-2007 d'*Administration et Éducation* ou sur le site perso.wanadoo.fr/afae/; ou la demander à l'AFAE, 28 rue du Général Foy, 75008 Paris; tel: 01 42 93 12 01; fax: 01 42 94 11 98; mél: perso.wanadoo.fr/afae/

La date limite d'inscription est fixée au 1er mars 2008. Les inscriptions ne sont effectives que si elles sont accompagnées d'un chèque ou d'un bon de commande de l'organisme payeur.

Une somme forfaitaire de 30 € sera retenue du remboursement des frais d'inscription en cas d'annulation après le 1er mars 2007.

L'inscription donne droit à l'envoi des actes du colloque publiés dans le n° 3-2008 d'*Administration et Éducation*.

Programme



Vendredi 4 avril	Lycée Livet , 16 rue Dufour, 44042 Nantes cedex 1
à partir de 14 heures	Accueil des participants
17h-19h	Ouverture du colloque
	Film introductif
	Table ronde animée par Bernard Toulemonde , inspecteur général de l'Éducation nationale honoraire, avec Paul Desneuf , recteur de l'académie de Nantes; Jacques Auxiette , président de la région Pays de la Loire; Denis Boullier , inspecteur de l'académie de la Somme; Marjolaine Rauze , maire de Morsang-sur-Orge; un président de Conseil général.
	Débat avec la salle
19 h 30	Dîner
Samedi 5 avril	Conseil régional des Pays de la Loire , 44966 Nantes cedex 9
9h-10h30	« Décentralisation : efficacité et égalité scolaire, une comparaison internationale », conférence d'ouverture de Nathalie Mons , maître de conférences à l'université Grenoble II.
10 h 30-11 h 00	Pause
11 h 00-13 h 00	Ateliers
13 h 00-14 h 00	Déjeuner
14 h 00-16 h 00	Ateliers
16 h 00-16 h 30	Pause
16 h 30-18 h 00	Assemblée générale des adhérents
19 h 00	Intermède et dîner
Dimanche 6 avril	Conseil régional des Pays de la Loire , 44966 Nantes cedex 9
9 h 30-10 h 30	Regards croisés sur les travaux en ateliers par Jean-Marie Boucher , proviseur du lycée David d'Angers, et Daniel Auverlot , inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de Maine et Loire.
10 h 30-10 h 45	Pause
10 h 45-12 h 15	Conférence de clôture de Thierry Bossard , chef de service de l'inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, sur les nouveaux partenariats à construire entre l'école et les collectivités territoriales, suivie d'un débat avec le public .
12 h 15-12 h 30	Conclusion du colloque

Tarifs

Tarif adhérent pour une inscription avant le 1er mars 70 €

Tarif non adhérent pour une inscription avant le 1er mars 95 €

Pour toute inscription après le 1er mars, ces tarifs seront majorés de 10 euros.

Les tarifs incluent forfaitairement les frais de participation aux trois journées du colloque: droits d'inscription, organisation, frais de dossier, intermède culturel et repas. Ils ne prennent pas en compte les frais d'hébergement: une liste d'hôtel vous sera communiquée.